



Ralentissement démographique et vieillissement prononcé à l'horizon 2050

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la Corse compterait 385 500 habitants en 2050, soit 20% de plus qu'en 2013. La population insulaire continuerait d'augmenter mais à un rythme plus modéré que sur la période récente (1990-2014). La région resterait néanmoins un territoire dynamique avec une hausse de population deux fois plus rapide qu'en moyenne nationale. La croissance démographique serait uniquement portée par l'excédent migratoire car le solde naturel, déjà déficitaire, continuerait de décliner. L'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom entraînera une forte hausse des décès et accentuera le vieillissement démographique. Ainsi, à l'horizon 2050, un insulaire sur trois serait âgé de 65 ans ou plus. Le 4^e âge augmenterait fortement, en particulier les centenaires dont le nombre s'établirait autour de 1 500, soit huit fois plus qu'en 2013. L'île compterait alors deux seniors pour un jeune. La population d'âge actif serait en revanche relativement stable sur la période.

Stéphanie Balzer, Insee

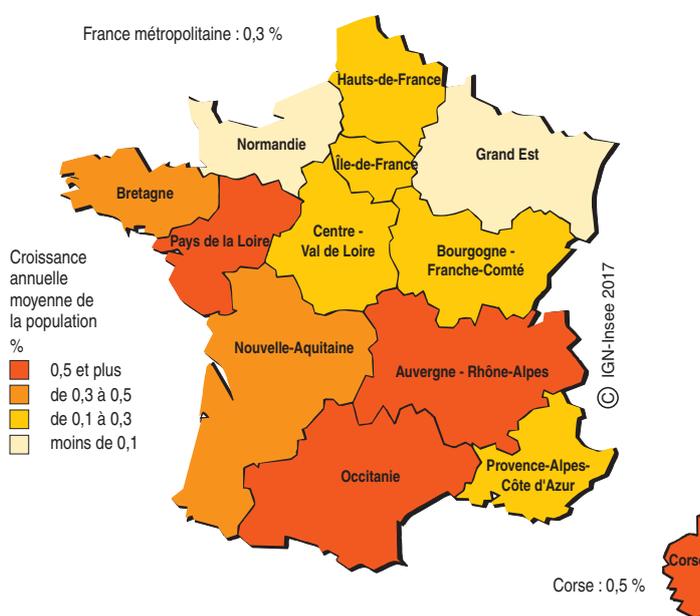
Au 1^{er} janvier 2050, si les tendances démographiques observées jusqu'ici se prolongeaient, la Corse compterait 385 500 habitants, soit 20 % de plus qu'en 2013 avec 65 300 personnes supplémentaires. Selon ce scénario « central » de projection (encadré), la population continuerait d'augmenter mais à un rythme plus modéré. En effet, sur la période 2013-2050, sa croissance annuelle moyenne ne serait que de 0,5 % contre 1,1 % sur les vingt cinq dernières années (1990-2014).

Le taux de croissance démographique insulaire diminuerait progressivement chaque année. En 2030, il passerait en dessous de 0,5 % et il ralentirait encore pour atteindre 0,25 % entre 2049 et 2050. Il se rapprocherait peu à peu de la moyenne métropolitaine.

La région resterait un territoire à forte croissance démographique. Sur l'ensemble de la période, la population y croîtrait deux fois plus vite qu'en moyenne nationale. La Corse figurerait ainsi toujours parmi les régions les plus dynamiques, seulement devancée par Auvergne-Rhône-Alpes et les Pays de la Loire (figure 1).

1 La Corse parmi les régions les plus dynamiques

Croissance annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central

La croissance démographique portée par les échanges migratoires

Au cours des quarante prochaines années, la région demeurerait un territoire attractif. La dynamique démographique de l'île continuerait d'être façonnée par les échanges migratoires. Le solde migratoire augmenterait légèrement pour atteindre 3 500 personnes en 2050. Sur la période 2013-2050, il contribuerait à la croissance de la population insulaire à hauteur de 0,8 % par an tandis que le solde naturel ferait baisser la population de 0,3 % par an (figure 2).

La Corse est la région où la contribution du solde migratoire à la croissance serait la plus forte, devant la Nouvelle-Aquitaine. Sans cet excédent migratoire, la population diminuerait dans ces régions ainsi qu'en Bretagne et en Bourgogne-Franche-Comté, du fait d'un nombre de décès supérieur à celui des naissances. En revanche, en Île-de-France et dans les Hauts-de-France, seul l'excédent naturel ferait croître le nombre d'habitants car le nombre de départs dépasserait celui des arrivées.

En Corse, le solde naturel, quasi nul depuis plusieurs années, devient négatif à partir de 2013. Il continuerait son déclin pour atteindre - 2 150 personnes en 2050 (figure 3).

Ce déficit du solde naturel est lié à la forte croissance prévue des décès. En effet, ils augmentent sous l'effet de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom (nées entre 1945 et 1975). Entre 2013 et 2050, leur nombre progresserait de 61 % et atteindrait 4 800 personnes en 2050.

Parallèlement, le nombre de naissances diminuerait sur la période (- 9 %). Les femmes en âge d'avoir des enfants seraient en effet moins nombreuses. De plus, leur fécondité, faible en 2013, reculerait encore. L'indicateur conjoncturel de fécondité régional passerait de 1,55 à 1,52 enfant par femme en 2050 (1,94 au niveau national), ne permettant pas d'assurer le renouvellement des générations.

Vieillesse marquée de la population insulaire

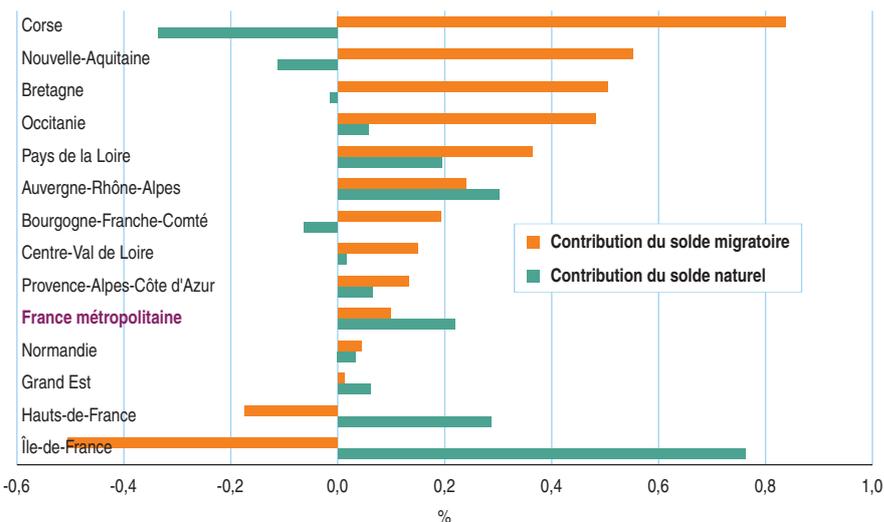
L'arrivée des baby-boomers aux âges élevés et l'augmentation de l'espérance de vie sont des facteurs de vieillissement de la population.

Dans l'hypothèse centrale, à l'horizon 2050 en Corse, l'espérance de vie serait de 86,6 ans pour les hommes et 89,4 ans pour les femmes (soit respectivement 7,7 ans et 4,9 ans de plus qu'en 2013).

La quasi-totalité de la hausse de la population de l'île concernerait les personnes âgées de 65 ans ou plus. Leur nombre augmenterait en moyenne de 1,9 % par an entre 2013 et 2050 pour atteindre 133 500 personnes. De ce fait, la Corse serait la région où la part des seniors serait la plus forte et où elle augmenterait le plus :

2 Les échanges migratoires, moteur de la croissance de la population insulaire

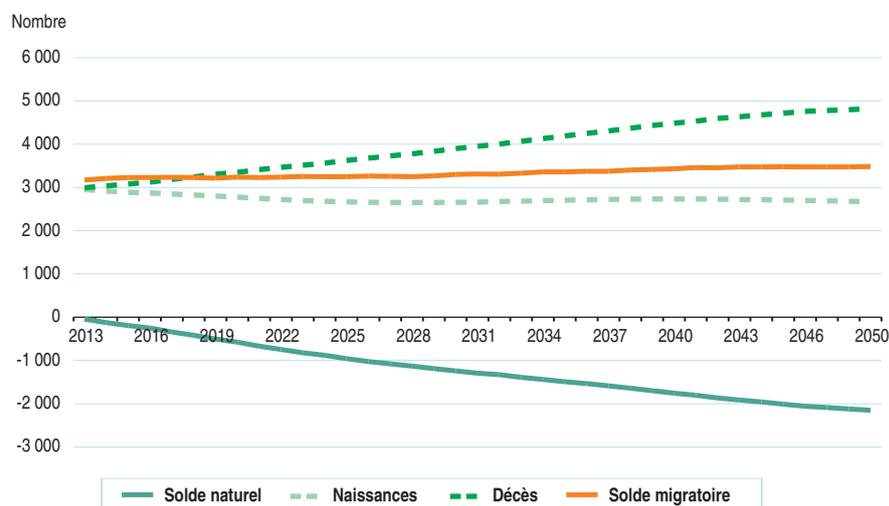
Contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance de la population entre 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central

3 Le déficit naturel de la Corse devrait s'amplifier dans les années à venir

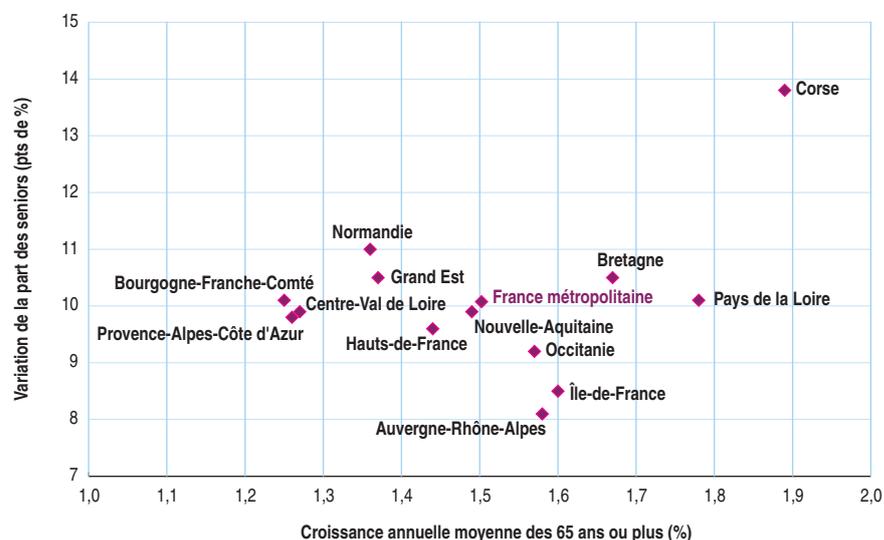
Evolution des soldes naturel et migratoire de la Corse entre 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central

4 La Corse, la région la plus vieillissante

Evolution des seniors dans les régions métropolitaines entre 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017 scénario central

5 A l'horizon 2050, seul un insulaire sur six aurait moins de 20 ans

Structure par âge de la population en 2013 et 2050

	Population totale 2013				Population totale 2050			
	Corse		France métropolitaine		Corse		France métropolitaine	
	nombre	%		%	nombre	%		%
Moins 20 ans	66 092	20,6		24,4	65 000	16,9		22,0
De 20 à 64 ans	187 329	58,5		57,9	187 000	48,5		50,7
65 ans ou plus	66 788	20,9		17,7	133 500	34,6		27,3
dont : 75 ans ou plus	33 051	10,3		9,1	82 700	21,4		16,4
dont : centenaires	179	0,3		0,3	1 500	1,1		1,0
Ensemble	320 209	100,0		100,0	385 500	100,0		100,0

Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central

alors que 21 % de la population résidant en Corse en 2013 a 65 ans ou plus, cette proportion atteindrait les 35 % en 2050, soit une hausse de 14 points (figure 4). En France métropolitaine, cette part serait de 27 % à l'horizon 2050, soit 10 points de plus.

Dans les décennies à venir, la Corse resterait une région attractive pour les seniors. Avec les Pays de la Loire et la Bretagne, elle ferait partie des régions où l'excédent migratoire est le plus élevé pour cette classe d'âge. Cependant, la part des 65 ans ou plus dans les migrations (22 %) demeurerait inférieure à leur poids dans la population (35 %) et ne serait donc pas un facteur de vieillissement de la population insulaire.

Accroissement du quatrième âge : 1 500 centenaires à l'horizon 2050

L'augmentation de la proportion de seniors concerne surtout les plus âgés. En effet, la part des personnes de 75 ans ou plus progresserait de 11 points sur la période. En 2050, elle serait maximale en région Corse avec 21 % de la population résidente (figure 5), suivie de près par la Bretagne. Cette part atteindrait 16 % en France métropolitaine.

L'île compterait 1 500 centenaires, soit huit fois plus qu'en 2013. L'évolution serait plus marquée chez les hommes avec un nombre de centenaires multiplié par 14 sur la période (passant de 36 à 500). Chez les femmes, ce nombre serait multiplié par 7 (pour atteindre le millier en 2050).

Ainsi, à l'horizon 2050, la Corse compterait un homme pour deux femmes parmi ses centenaires alors qu'en 2013, ce rapport est de un pour quatre. Au niveau national, le ratio serait de un pour trois en 2050.

Deux seniors pour un jeune

En Corse, le rapport entre population jeune (moins de 20 ans) et population âgée (65

ans ou plus) s'établirait à 205 seniors pour 100 jeunes en 2050, contre 101 pour 100 en 2013 (figure 6). A l'échelle de la France métropolitaine, ce ratio serait de 122 seniors pour 100 jeunes. Sur la période, l'âge moyen de la population insulaire augmenterait de 7 ans pour atteindre 50 ans en 2050, contre 45 ans au plan national. En effet, en 2050, l'île compterait seulement 65 000 jeunes de moins de 20 ans, soit une baisse de 2 % par rapport à 2013. Cette classe d'âge ne représenterait plus que 17 % de la population, c'est 4 points de moins qu'en 2013.

Le recul de la part des jeunes concernerait l'ensemble des régions métropolitaines. La Corse serait celle où les jeunes seraient les moins présents dans la population. Au contraire, l'Île-de-France arriverait en tête des régions avec 24 % de moins de 20 ans parmi ses habitants.

Dans la région, ce phénomène, en grande partie lié au faible taux de fécondité, n'est pas contrebalancé par des échanges migratoires favorables pour cette tranche

d'âge. En effet, la part des moins de 20 ans dans le solde migratoire ne serait que de 17 % en 2050, soit un poids identique à leur représentation dans la population.

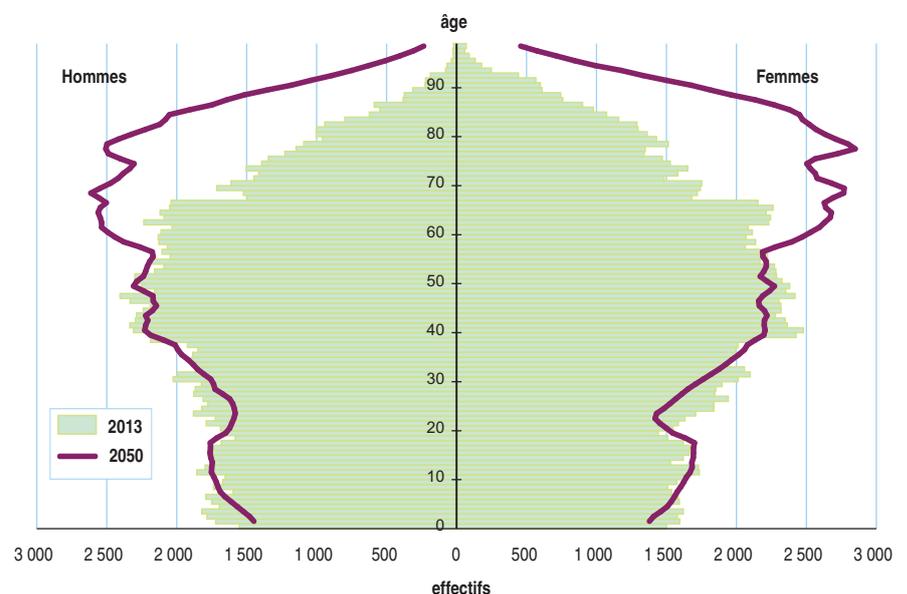
Stabilité de la population d'âge actif

En Corse, le nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans resterait quasi-stable en volume, pour atteindre 187 000 personnes en 2050, alors que cette population d'âge actif baisserait dans la moitié des régions et en moyenne métropolitaine.

A cet horizon, elle représenterait la moitié de la population insulaire. Sa part resterait ainsi conforme à la moyenne française, en particulier grâce aux migrations. En effet, en 2050, l'île attirerait toujours une majorité de personnes d'âge actif : elles représenteraient 61 % des échanges migratoires pour un poids de 50 % dans la population. Sans les migrations, concentrées sur les personnes d'âge actif, non seulement la population diminuerait, mais elle vieillirait davantage. ■

6 2050 : une pyramide inversée

Pyramide des âges de la Corse en 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017 scénario central

Cinq hypothèses de projection dans Omphale 2017

Le modèle Omphale 2017 permet de réaliser des projections infra nationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires à partir de l'année 2013.

L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger).

Les hypothèses d'évolution formulées sont réunies au sein d'un scénario démographique.

Les incertitudes entourant les hypothèses sur la fécondité, l'espérance de vie et surtout les migrations conduisent à élaborer cinq scénarios alternatifs au niveau France entière. Les différents scénarios ne constituent pas un intervalle de confiance. Ils présentent les résultats de différentes simulations.

- le scénario dit « **central** », utilisé tout au long de cette étude, reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : fécondité stable, évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale et solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an.

Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes ;

- une **hypothèse basse** et une **hypothèse haute** ont été retenues pour chacune des trois composantes. L'hypothèse d'espérance de vie haute (respectivement basse) suppose une espérance de vie de 3,0 années supérieures (respectivement inférieures) à l'hypothèse centrale. Le solde migratoire est de + 120 000 personnes par an dans le scénario haut de + 20 000 dans le scénario bas. L'indicateur conjoncturel de fécondité haut atteint 2,1 enfants par femme et 1,8 dans le scénario bas ;

- le scénario « **population jeune** » combine les hypothèses hautes de fécondité et de migrations avec l'étranger à l'hypothèse basse d'espérance de vie.

- le scénario « **population âgée** », combine les hypothèses basses de fécondité et de migrations avec l'étranger à l'hypothèse haute d'espérance de vie.

Ces hypothèses d'évolution nationales sont appliquées aux quotients observés initialement dans la région.

Valeur des différents scénarios pour la population en Corse en 2050

	Situation au 1 ^{er} janvier 2013 (dernier recensement)	2050				
		Hypothèse centrale	Hypothèse population haute	Hypothèse population basse	Hypothèse population jeune	Hypothèse population âgée
Population (nombre)	320 209	385 500	417 300	359 000	396 800	379 200
Indice conjoncturel de fécondité	1,55	1,52	1,64	1,40	1,64	1,40
Espérance de vie à la naissance des femmes (ans)	84,6	89,4	91,7	87,6	87,6	91,7
Espérance de vie à la naissance des hommes (ans)	78,9	86,6	89,1	84,4	84,4	89,1
Solde migratoire (nombre)	3 170	3 500	3 500	2 700	3 400	2 800

Source : Insee, Omphale 2017

Ainsi, entre le scénario « population basse » et le scénario « population haute », la variation de la population serait de - 26 500 ou de + 31 800 habitants par rapport au scénario central.

Selon le scénario « population jeune » ou « population âgée », la part des jeunes varierait de +/- 2 points par rapport au scénario central (17 %) et la part des populations âgées varierait de +/- 3 points autour du scénario central (35 %). Dans le scénario « population jeune », on compterait donc en 2050, 173 seniors de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, soit 32 seniors de moins que dans le scénario central. Au contraire, dans le scénario « population âgée », on compterait 252 seniors pour 100 jeunes en 2050, soit 47 seniors de plus que dans le scénario central.

Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

L'espérance de vie à la naissance pour une année donnée représente la durée de vie moyenne – autrement dit l'âge moyen au décès – d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. C'est un indicateur synthétique de la mortalité de l'année considérée.

L'indicateur conjoncturel de fécondité d'une année donnée mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés. C'est un indicateur synthétique de la fécondité de l'année considérée.

Source

La projection 2013-2050 pour la France

Les nouvelles projections de population pour la France démarrent au 1^{er} janvier 2013 et s'achèvent au 1^{er} janvier 2050. Elles estiment chaque année le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge à partir d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes intervenant sur les variations de population : le nombre de naissances, le nombre de décès et les migrations (nombre d'entrées moins nombre de sorties de France). D'une année sur l'autre, la population évolue en fonction de ces trois composantes. Les âges figurant dans cette publication sont toujours des âges révolus au 1^{er} janvier. Les projections locales 2013-2050 de cette étude représentent une déclinaison des projections France entière.

Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

Insee Corse

Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :

Olivier Léna

Rédactrice en chef :

Angela Tirroloni

ISSN : 2416-8068

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », Insee Première n° 1652, juin 2017
- « Projections de population à l'horizon 2070 : deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », Insee Première n° 1619, novembre 2016

